



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUILLET 2024

VALIDE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AOÛT 24

PRESENTS : Zoe POHL-BOUSQUET- Virginie CASTANIER - Gérard RAMONDENC -
Christophe RAYSSAC – Ghislain CABAL ZINCK – Chantal BARRIERE - Christian
VERNHET - Dominique ROURE

EXCUSES : Jean-Jacques SELAM (pouvoir donné à GHISLAIN CABAL-ZINCK) –

Secrétaire de séance : Dominique ROURE

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 mai 2024
- 2/ Modification de la délibération de la DETR de l'église de Faveyrolles
- 3/ Modification de la délibération du Fonds vert de l'éclairage public
- 4/ Modification de la délibération du Fonds vert de l'éclairage du château et de l'église
- 5/ Délibération de clôture de la régie "journées médiévales"
- 6/ Délibération de clôture de la régie "Figurines"
- 7/ Biens vacants et sans maîtres : questionnaire
- 8/ Délibération SIEDA : transfert de l'exercice de la compétence "Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables" (IRVE)
- 9/ Compte-rendu Décision Modificative n° 2
- 10/ Délibération Fonds de Concours pour l'église de Faveyrolles
- 11/ Délibération vente parcelle à Mr LESADE suite à l'enquête publique Le boucal
- 12/ Information sur l'étude du château - DRAC
- 13/Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre La séance du conseil à 20H30 en informant les conseillers du départ de l'enseignante, suite à sa demande de mutation. Il remercie madame

Fanny Travassac et les ATSEM de leur engagement ; il se félicite de la qualité de la coopération éducative entre la commune, les parents et les ATSEM sans oublier les élèves, acteurs de leur scolarité qui bénéficient d'un enseignement de qualité. Monsieur le Maire informe le conseil que la municipalité a offert une création picturale, réalisée par monsieur Alaux présentant le village et cosignée par tous les élèves.

Il présente ensuite l'ordre du jour en rajoutant un point sur la police des panneaux publicitaires.

1/ Approbation du conseil municipal du 17 mai 2024 : le compte rendu est validé à l'unanimité.

2/ Modification de la délibération de la DETR de l'église de Faveyrolles : monsieur le Maire rappelle la délibération prise précédemment pour demander les subventions nécessaires à la réfection du toit de l'église de Faveyrolles.

La commune n'ayant pas reçu la totalité des subventions demandées, le plan de financement doit être ajusté. Le nouveau plan de financement est présenté : pour un montant des travaux HT 146222,66€, subventions attribuées : DETR 30 000€ - Région 15 000- département 12000€ - fonds de concours intercommunaux 10 000€ - à la charge de la commune 79222,66€. Une précision est donnée sur le montant de devis qui serait légèrement inférieur au premier devis présenté. Il est rappelé que la commune aura à engager la totalité de la somme, les subventions n'étant perçues qu'après la fin des travaux.

Le plan de financement est approuvé à l'unanimité. Une démarche sera faite en direction de la fondation du patrimoine pour demander s'il existe des possibilités de subventions et voir les modalités de créer une cagnotte citoyenne afin d'associer les habitants à cette rénovation lourde.

Chantal Barrière rejoint le conseil à 20H50, ayant eu des contraintes professionnelles.

3/ Modification de la délibération du Fonds vert de l'éclairage public : monsieur le Maire rappelle la délibération prise précédemment pour demander les subventions nécessaires au renouvellement du parc de luminaires anciens dans le cadre du « fonds vert » et du fonds d'accélération de la transition écologique dans

les territoires. Cette rénovation de 58 luminaires du village de Saint-Izaire (côté gauche) doit permettre une économie d'électricité de 65%.

Le nouveau plan de financement est présenté : Pour un montant des travaux 57000€ HT, subventions attribuées : Fonds vert 8650€, SIEDA 20300€, à la charge de la commune 28550€.

Le plan de financement est approuvé à l'unanimité.

4/ Modification de la délibération du Fonds vert de l'éclairage du château et de l'église : monsieur le Maire rappelle la précédente délibération prise pour demander les subventions nécessaires à l'éclairage du château et de l'église dans le cadre du fonds vert et du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Le nouveau plan de financement est présenté : Pour un montant des travaux de 6250€, subventions attribuées : Fonds vert 950€ (soit 15% au lieu des 20% demandés), SIEDA 1875€, à la charge de la commune 3425€.

Le plan de financement est approuvé à l'unanimité.

Christophe Rayssac, retenu par des obligations professionnelles, rejoint le conseil à 21H10.

5/ Délibération de clôture de la régie "journées médiévales" : monsieur le Maire présente une demande de la DDFIP de clôturer la régie qui avait été créée lors des premières journées médiévales, cette régie étant inactive depuis plusieurs années.

Le conseil autorise le maire à prendre un arrêté de clôture à l'unanimité.

6/ Clôture de la régie "Figurines" : Cette délibération concernant les figurines est du même ordre que la précédente. Le conseil autorise le maire à prendre un arrêté de clôture à l'unanimité.

7/ « Biens vacants et sans maîtres » : Monsieur le Maire rappelle les échanges lors du conseil précédent sur le potentiel de « biens sans maître ». Un débat s'instaure sur l'intérêt pour la commune et l'intercommunalité de s'engager dans cette démarche. Un questionnaire nous a été adressé par la commission agriculture

de l'intercommunalité. Après échanges, il est décidé, à l'unanimité, d'adhérer à la COFOR (montant de l'adhésion 130€) et de renseigner positivement le questionnaire.

8/ Délibération sur le transfert de l'exercice de la compétence

"Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables" (IRVE). Monsieur le Maire rappelle les échanges lors d'un précédent conseil, sur l'intérêt d'installer une borne de recharge pour les véhicules électriques devant la maison Rascalou. Le SIEDA a engagé un programme de développement des infrastructures de charge pour véhicules électriques qui sollicite des investissements privés à travers un « appel à initiatives privées » visant à identifier un opérateur capable de financer, construire, exploiter, commercialiser ces nouvelles bornes. Un échange s'engage au sein du conseil sur qui choisira l'emplacement, sur la durée de la convention d'occupation du domaine public, sur l'intérêt de ce service pour les habitants, sur la gratuité pour la commune de cette installation ; de sa mise en œuvre et de son fonctionnement (maintenance-consommation électrique...).

Au final, le conseil approuve ce transfert de compétence au SIEDA à l'unanimité.

9/ Compte-rendu Décision Budgétaire Modificative n° 2 :

Monsieur le Maire donne la parole à la secrétaire de mairie qui présente deux décisions budgétaires modificatives. La première d'un montant de 3000 euros porte sur des installations de voirie et de matériel, la seconde d'un montant de 18110 euros porte sur des honoraires d'architecte qui sont transférés d'un compte à l'autre pour régularisation. Ces décisions sont validées à l'unanimité.

10/ Délibération « Fonds de Concours » pour l'église de Faveyrolles :

Monsieur le Maire rappelle la délibération précédente sur les travaux de réfection du toit de l'église de Faveyrolles. Complémentairement à cette délibération, la commune doit solliciter l'attribution d'un fonds de concours de l'intercommunalité à hauteur de 10000 euros pour réduire le coût pour la commune.

Délibération à l'unanimité

11/ Délibération vente parcelle à Mr LESADE : monsieur le Maire rappelle que suite à la précédente délibération du conseil, une enquête publique a été réalisée sur le chemin du Boucal. Vu l'avis favorable de l'enquête, les parcelles F866 et F867 doivent être vendues à monsieur Lesade pour un prix de 50€ ; les frais de notaire sont à sa charge.

Délibération à l'unanimité.

12/ Information sur l'étude du château : Monsieur le Maire présente la démarche engagée avec la DRAC pour une étude approfondie du château, en partenariat avec l'association « vie et château ». Il donne la parole à Dominique Roure, qui détaille l'objet de cette étude. Un appel d'offre a été déposé. Le coût de l'étude avoisine les 100 000 euros, avec une prise en charge de près de 90%. Le conseil sera tenu informé des suites de cette étude.

13/ Police des panneaux publicitaires : monsieur le Maire informe le conseil des modifications apportées par la loi « climat et résilience » du 22 août 2021 qui transfère la police de la publicité aux collectivités locales (intercommunalité et communes). Il présente la convention bipartite entre la communauté de communes et la commune qui prévoit les modalités d'instruction des demandes, sachant que la délivrance des autorisations reste de la compétence du Maire.

Le conseil approuve la convention à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : monsieur le Maire indique qu'il a reçu des points supplémentaires au titre des questions diverses.

- **Convention du relais bibliothèque** : monsieur le Maire donne la parole à Dominique Roure qui présente le projet de convention entre la MISA et la commune pour la gestion du relais bibliothèque. La convention est validée par le conseil. Il nous faudra préciser la prise en charge du ménage (une heure mensuelle) ; monsieur le Maire demandera aux ATSEM, le local étant situé sous les locaux scolaires.
- **Proposition de l'association « vie et château »** : monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association vie et château qui propose un échange d'usage entre la salle permettant l'accès au château et le bureau de l'association. Cette proposition permettrait de stocker les archives dans

un lieu fermé et de dégager le passage permettant l'accès au château qui est fort encombré. Après discussion, le conseil est favorable à cet échange et remercie l'association de sa proposition.

- **Dénomination d'un espace « Georges Cros »** : Monsieur le Maire rappelle l'échange au dernier conseil sur la demande de concitoyens de dénommer un espace de la commune (le jeu de pétanque) du nom de Georges Cros. La demande avait été mise en suspens afin de laisser un temps suffisant avant de statuer. Au regard de la période de deuil, le conseil souhaite attendre un an et repousse sa décision à l'anniversaire du décès de Georges Cros. En revanche, le terrain de pétanque sera prochainement réensablé.
- **Ménage de la maison Rascalou** : Monsieur le Maire donne la parole à Gérard Ramondenc qui fait un point sur l'avancée du chantier de la maison Rascalou. Il évoque le retard pris par l'entreprise qui doit confectionner et installer l'escalier. La question du ménage à la fin des travaux et du nettoyage des parties communes est abordée. Une entreprise sera contactée.
- **Nettoyage de la salle des fêtes** : Madame Zoe Pohl Bousquet alerte le conseil sur la nécessité de nettoyage de la salle des fêtes lorsqu'elle est louée ou utilisée. Les vitres, les meubles, l'électroménager entre autres nécessitent d'être nettoyés régulièrement. Une solution doit être envisagée pour assurer ce nettoyage : appel à une société spécialisée ? L'installation d'un panneau d'affichage permettrait d'éviter le scotch sur les vitres. Monsieur le Maire indique que l'armoire froide commandée va être prochainement installée.

Le conseil se conclut à 23heures15 avec la répartition des permanences au bureau de vote.